0730013T
ACADEMIE DE GRENOBLE
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE VAUGELAS
8 RUE JEAN-PIERRE VEYRAT
73006 CHAMBERY CEDEX
Tel : 0479621962

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Bilan financier / budget rectificatif Venise 2025

Numéro de séance : 5
Numéro d'enregistrement : 47
Année scolaire : 2025-2026
Nombre de membres du CA : 30
Quorum : 16
Nombre de présents : 19

Le conseil d'administration
Convoqué le : 23/01/2026
Réuni le : 03/02/2026
Sous la présidence de : Pierre Ronchail
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20
-

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration

Pièce(s) jointe(s)

[X] Oui [ ] Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Bilan financier séjour Venise 2025 : il est proposé au conseil d'administration de voter le bilan financier de ce séjour. Ce séjour a concerné 55 élèves (contre 57 initialement prévus) et 4 accompagnateurs. Le budget définitif de ce séjour, réalisé en décembre 2025, est de 23 965.21 € en dépenses et en recettes. La participation individuelle de chaque famille reste inchangée. La participation de l'établissement passe de 1 621.21 € à 2 405.21 €(cf acte 2024 8-86).

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	19
Pour :	19
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act
Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Ronchail
Prénom : Pierre
Signé le : 04/02/2026 14:04:39

Ce document est au format électronique. Il est porteur d'une signature électronique apposée au moment de sa signature par le responsable authentifié de l'entité.